

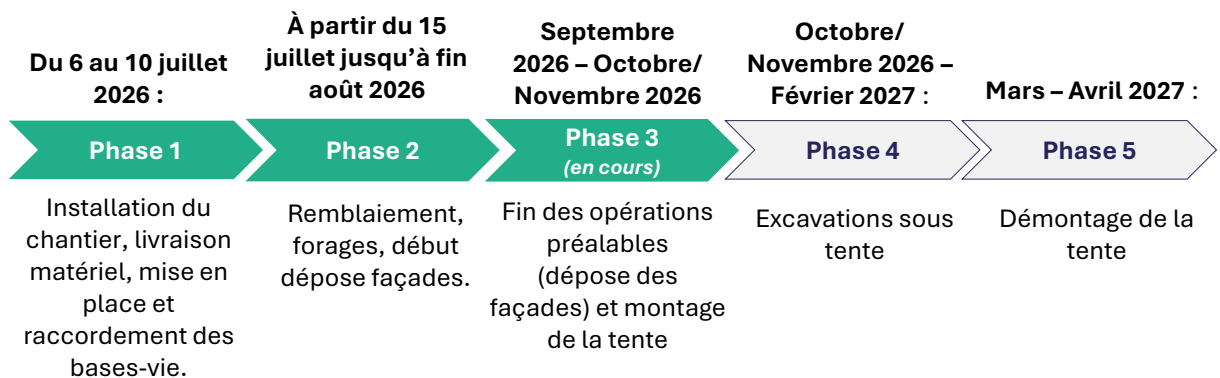
Chantier Marcel Paul, La Rochelle

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS N°2

Août 2026

La présente lettre d'information a pour objet de communiquer régulièrement aux riverains du Projet Marcel Paul sur l'avancement des travaux de dépollution selon le protocole présenté le 02 juillet 2026 en préfecture.

PLANNING PRÉVISIONNEL



CE QUI S'EST PASSÉ LE MOIS DERNIER

Les travaux de forages et de remblaiements ont été réalisés en juillet 2026.



Les travaux de dépose des façades du bâtiment central ont commencé le 17 août 2026.

CE QUI VA SE PASSER LE MOIS PROCHAIN



La dépose des façades du bâtiment se poursuit et devrait s'achever vers la mi-septembre 2026.

En parallèle, les opérations de montage de la tente vont débuter avec la préparation de ses supports (coffrages béton au sol, accroche de platines, supports sur le bâtiment conservé,...) puis avec le montage de la structure assemblée sur site et déplacée à l'aide d'une grue mobile.

LES MESURES POUR LIMITER LES NUISANCES

- Maintien surveillance environnementale avec le déplacement de deux points de mesure devenant inaccessibles sur site, au droit de l'établissement scolaire Fénelon
- Brumisateurs en cas de besoin

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La surveillance environnementale de la qualité de l'air est maintenue pendant toute la durée du chantier et sera adaptée à chacune des phases de travaux. Les résultats des mesures sont partagés régulièrement sur le site internet du chantier. www.chantier-larochelle-speedrehab.com

POUR TOUTE QUESTION

Vous pouvez contacter l'équipe du chantier à l'adresse suivante :

contact.speed-rehab@lysippe.com

Retrouvez également les informations relatives au chantier, le protocole de réhabilitation, l'arrêté préfectoral complémentaire et les résultats de la surveillance environnementale sur le site internet dédié.